

Réparation du dommage corporel : défis et perspectives

L'enjeu de la réparation du dommage corporel, à savoir la protection de la personne humaine, impose une perpétuelle réflexion destinée à l'améliorer sinon à la perfectionner.

Précisé par les termes « défis et perspectives », l'objectif assigné à ce cycle de conférences est double.

En termes de défis, il s'agit de questionner les pratiques et les techniques pour éprouver leur pertinence et leur efficacité, autrement dit, de défier l'existant pour, si nécessaire, le repenser.

En termes de perspectives, il s'agit de s'intéresser aux évolutions qui se dessinent pour mieux les appréhender et les intégrer.



Programme 2020-2021

*Grand'chambre de la Cour de cassation
de 17h00 à 19h00*

Accueil de 16h30 à 17h00
entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01
www.courdecassation.fr

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec inscription préalable obligatoire sur le site internet www.courdecassation.fr

Ce colloque est enregistré et diffusé sur :    Periscope  YouTube  vimeo
Vous pouvez consulter la charte de captation à l'adresse suivante : www.courdecassation.fr



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin de chaque colloque

Réparation du dommage corporel : défis et perspectives

sous la direction scientifique de

Madame Mireille Bacache, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne

Madame Anne Guégan, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne

Département « Contrat, Responsabilité civile, Assurances » de l'IRJS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

I. Revisiter les postes de préjudices de la nomenclature Dintilhac

17 septembre 2020 **Revisiter les postes de préjudices patrimoniaux**

Modérateur :

Anne GUEGAN, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Intervenants :

Patrice JOURDAIN, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Anaïs FRANCAIS, Avocat à la cour

Bénédicte PAPIN, Avocat à la cour

Marie-Christine LAGRANGE, Magistrat honoraire à la cour d'appel de Paris

Marie-Nil CHOUNET, Magistrate au tribunal administratif de Paris

10 décembre 2020 **Revisiter les postes de préjudices extrapatrimoniaux**

Modérateur :

Anne GUEGAN, Maître de conférences HDR à l'Ecole de Droit de la Sorbonne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Intervenants :

Mireille BACACHE, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Paul BESSON, Premier vice-président en charge du pôle du contrat, de la responsabilité et de la réparation du préjudice corporel, Tribunal judiciaire de Paris

Alice BARRELLIER, Avocat à la cour

Pierre-Henri LEBRUN, Avocat à la cour

Lucie ROBIN-LESAGE, Vice-présidente en charge du pôle santé et réparation, Tribunal judiciaire de Caen

II Questionner l'évaluation médico-légale

29 mars 2021 **Quels experts ?**

3 mai 2021 **Quels outils ?**

III. Confronter l'évaluation financière

17 juin 2021 **Focus sur les préjudices patrimoniaux**

17 septembre 2021 **Focus sur les préjudices extra-patrimoniaux**

IV. Mesurer l'impact de l'intelligence artificielle sur le dommage corporel

9 décembre 2021 **L'incidence de l'intelligence artificielle sur l'évaluation et la compensation du handicap**